



DEPUIS 1975

SARL AGENCE AVEROUX
8 Avenue du Général De Gaulle
11150 BRAM
SIRET N° : 490 444 775 000 12

Tél : 04.68.76.13.11
Port : 06.79.69.38.11
e-mail : veronique@averouximmo.com

NOS HONORAIRES DE VENTE

BARÈME DES COMMISSIONS VENTE À COMPTER DU 1ER AVRIL 2019 - HONORAIRES À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

De	0,00 €	à	30 000,00 €	10 % TTC *	*avec un minimum d'honoraires de 3 000,00 €
De	30 001,00 €	à	50 000,00 €	9 % TTC	
De	50 001,00 €	à	100 000,00 €	8 % TTC	
De	100 001,00 €	à	250 000,00 €	7 % TTC	
De	250 001,00 €	et	+	5 % TTC	

Ces honoraires de transactions s'appliquent sauf conditions particulières liées à une délégation de mandat où le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat et sauf barème spécifique des promoteurs immobiliers et lotisseurs dans le cadre de la vente de programmes neufs et terrains

LOCATIONS

6,6 % TTC DU LOYER ANNUEL POUR LES PROPRIÉTAIRES. (Conforme à la Loi ALUR)
6,6% TTC DU LOYER ANNUEL POUR LES LOCATAIRES.

AVIS DE VALEUR / 150 € TTC

TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FOND DE COMMERCE

N° CPI 1101 2016 000 009 499

Délivrée par la CCI DE CARCASSONNE - AUDE
Montant de la garantie souscrite : 110 000 €uros
Compte bloqué n° 42 460 581 000

Nom et adresse du garant : SEGAP – 21 avenue de Suffren 75007 PARIS

VERSEMENTS ET REMISES

Les versements et remises de fonds doivent être fait exclusivement entre les mains du notaire.. Hormis les commissions auxquelles elle a droit, l'agence se refuse à recevoir ou à détenir des fonds, effets ou valeurs, que ce soit à titre d'acompte, d'arrhes, soldes, débits ou frais d'enregistrement dans les affaires traitées par son entremise. Toutes commissions doivent être réglées par chèques bancaires au Compte bloqué ci-dessus mentionné